LES ŒUFS DE PAQUES,

ŒUFS FRAIS DE BESANÇON;

Par M. LA POULE, *membre & ſecrétaire de l'auguſte ſénat françois.*

POT-POURRI NATIONAL.

LES

ŒUFS DE PAQUES,

POT-POURRI NATIONAL.

AVERTISSEMENT UTILE.

Les créanciers du duc d'Orléans, du comte de Mirabeau, marquis de Monteſquiou, de MM. de la Borde, baron de Menou, comte de Caſtellane, &c. &c. ſont avertis qu'ils recevront leur rembourſement en papier-monnoie trois mois après ſa création, c'eſt-à-dire à peu près à l'époque où il perdra 75 pour 100; ceux qui préféreront des aſſignats, pourront entrer en arrangement; on leur fera quelques remiſes en faveur de l'avantage de ce genre de papier ſur le premier, d'après l'hypotheque qui lui ſert de caution. On s'adreſſera à MM. Anſon, Dupont, d'Ailly & le Couteux, place Vendôme, n°. 4.

Annonce d'un ouvrage intéressant.

L'art de masquer 24 vaisseaux de guerre, en dépêchant quelques turgotines dans l'Inde, & le tout pour escamoter le Bengale; par M. Dupont, conseiller d'état, confident des ministres Laverdy, Mainon d'Ainvaux, Terray, Turgot, Clugny, Necker, Calonne & archevêque de Sens, puis secretaire des deux assemblées des notables, député de Nemours, publié par l'abbé Maury, prédicateur du roi, l'un des quarante de l'académie françoise, & député de Peronne. S'adresser chez M. Baudouin, imprimeur de l'assemblée nationale.

Mariages.

On assure qu'aussi-tôt que le mariage des prêtres sera convenu aux jacobins, M. l'abbé Sieyes épousera la fille de M. Guillotin, qui est éprise de lui sur sa figure, & qui lui destine ses premieres faveurs; le mariage se traite rue du Foin, chez le sieur Baudouin, l'homme qui fait maintenant le plus d'impression à Paris.

Mais une alliance de toute autre importance qui se prépare de loin, est celle de la jeune

conſtitution, fille de feu Mᵉ Target, avec le fils du pouvoir exécutif de Turquie, ou, pour parler plus intelligiblement, du grand Turc; la demoiſelle eſt, comme on ſait, extrêmement démocrate; le futur tient de famille, & eſt exceſſivement deſpote. On eſpere que de cette union ſortira un être mixte qui fera un jour le bonheur de la France: M. le comte de Choiſeuil-Gouffier a déjà reçu des inſtructions pour ce traité, qui ne laiſſe pas que d'être délicat.

Projet ſur la nouvelle organiſation du pouvoir judiciaire.

Un publiciſte extrêmement connu, après avoir examiné avec la plus ſcrupuleuſe attention les quatre plans offerts à l'auguſte ſénat françois, relativement à la reconſtruction *à neuf* du pouvoir judiciaire, a été obligé de convenir que chacun d'eux repoſoit ſur d'excellens principes, renfermoit de bonnes vues, & préſentoit des facilités de détail qu'il étoit impoſſible d'amalgamer enſemble, mais qui toutes avoient leur mérite particulier; il propoſe, pour mettre d'accord les quatre légiſlateurs auxquels la nation en eſt redevable, de faire ſervir leur plan par trimeſtre; celui de

M. Duport aura la priorité, comme le plus praticable & le plus ambulatoire; le second trimeſtre appartiendra à celui de M. Thouret, parce qu'il conſolera un peu les avocats, que le premier met hors de cour; celui de M. l'abbé Sieyes, plus intelligible que tous les autres, paſſera enſuite; & M. Bergaſſe viendra le dernier, parce qu'il a paru abandonner la partie. De cette maniere tout le monde ſera d'accord; il y aura de la juſtice pour tout le monde, & chacun ſe la fera adminiſtrer à ſa guiſe. Cette méthode nous a paru réunir beaucoup d'avantages, & n'offrir aucun inconvénient. Nous eſpérons qu'elle ſera adoptée par l'aſſemblée nationale.

A N E C D O T E S.

On mande de Saint-Omer qu'un Anglois ayant vu le drapeau rouge, demanda pourquoi les drapeaux en France n'étoient plus de la couleur des lys; & un vétéran, qu'on a jugé ariſtocrate, lui a répondu : hélas! c'eſt cette f...... aſſemblée nationale qui a fait rougir les drapeaux de la nation françoiſe.

Il y a pluſieurs villages auprès de Verdun

qui ont fourni une contribution patriotique pour la rançon, disent-ils, de leur bon roi; ils ne savent pas, sans doute, qu'il sort maintenant, qu'on lui a fait voir la bastille rasée, & qu'il a été avec la reine dans le fauxbourg Saint-Antoine, écouter des complimens de notre *grand maire* qui, dit-on, vivoit avec la lune avant d'être notre soleil levant.

Madame de L . . . . . i fort connue à Paris pour écrire des lettres circulaires, en avoit écrit une à tous les membres de l'assemblée nationale, pour les inviter individuellement à venir admirer de très-beaux tableaux dignes des regards des amateurs, qu'elle conserve chez elle, rue Croix-des-petits-champs. Le vertueux ex-président F . . . . . u, dont les mœurs sont connues, avoit recu comme les autres l'invitation; il prit le sens littéral de la lettre, & connoisseur en tableaux, il se rendit à l'adresse indiquée; il trouva la maîtresse de la maison, & demanda à voir les tableaux proposés : on le fit attendre un moment, & bientôt on lui présenta des tableaux vivants, parlants & mouvants. Il reconnut sa méprise, fit un grand signe de croix, & nouveau S. Antoine,

il vit encore le diable. Il entreprit ſur-le-champ de prêcher la dame du lieu, qui peu accoutumée à de pareils ſermons, ſe retira en ramenant ſes tableaux, & laiſſant pérorer ſeul l'ex-robin, l'ex-janſéniſte, l'ex-préſident, l'ex-anobli qui jura, que quand il ſeroit maire de Paris, il feroit bien ceſſer les trafics abominables qui ſe faiſoient dans cette Babylone moderne. Il faut eſpérer cependant qu'en faveur du principe de la liberté de tout commerce adopté par le club des jacobins, & qu'il vient ſi récemment & ſi juſtement d'appliquer au jugement du privilége de la compagnie des Indes, il laiſſera à madame de L....i la faculté d'appliquer la déclaration des droits de l'homme à ſon commerce qui en eſt un tout comme un autre, & même aſſez généralement adopté de toutes les nations.

Madame la comteſſe de B.... occupée, dans un ci-devant château du Gâtinois, du ſoin de ſes enfans & de ſon ménage, ne s'attendoit pas à être dénoncée au comité des recherches de la ville de M..... comme ayant donné aſyle à une armée de 6000 hommes dans un château où il tiendroit à peine 60 perſonnes; cette dénonciation a cependant été faite, & l'un des

amis de la dame étant venu l'avertir que le peuple commençoit à donner quelque crédit à cette fable abſurde, elle a été fort effrayée; s'étant même trouvée incommodée, elle a mandé ſon médecin, qui étoit préciſément le maire de la ville de M..... Le médecin deſcendoit à peine de cheval, que l'enfant de la maiſon, âgé de ſept ans, qui l'aimoit beaucoup, courut après lui, en lui criant: « mon cher » docteur, venez voir mon armée. » Elle étoit ſur le paſſage, & M. le maire vit deux ou trois milliers de petits ſoldats de plomb qu'on avoit donnés à l'enfant pour joujoux, (dans un moment où toutes les têtes enivrées d'un prétendu eſprit militaire, courent après un ſabre, un bonet, un habit uniforme, il eſt tout ſimple de voir les enfans ſinger les hommes qui, comme l'a dit un philoſophe, ne ſont que de grands enfans.) Le docteur devina ſur-le-champ le mot de l'énigme, monta chez la maman qu'il raſſura, en lui diſant qu'il alloit repartir pour M..... détromper le peuple & la municipalité, & il mit, pour y parvenir, un ſoldat dans la poche de ſon gilet, qu'il dépoſa ſur le bureau de la municipalité, & la ville de M..... eſt aujourd'hui dans le calme qui ſuit les grands orages.

Dénonciation.

On aſſure que mademoiſelle Théroigne va dénoncer au diſtrict des Cordeliers le cheval du général qui a l'air *ariſtocrate*, & qui eſt en outre de la couleur des lys, comme celui de ſon prédéceſſeur le chevalier Dubois, & qu'elle demandera qu'on le faſſe peindre en trois couleurs, d'autant mieux que ſon maître a eu ci-devant une façon de penſer très-noble, puiſqu'il ſigna le mémoire de la nobleſſe de Bretagne ; ce qui peut faire craindre que ſi l'on n'élevoit pas l'auguſte enfant de M[e] Target, le général ne ſe prêtât volontiers à encenſer une autre idole, pourvu qu'elle fût celle du jour.

Un complot de l'ariſtocratie expirante, vient d'être découvert par la ſurveillance inquiſitoriale des comités des recherches de l'aſſemblée & de la ville. Il ne s'agiſſoit de rien moins que d'incendier, d'affamer & de peſtiférer *la nation* pour ramener l'ancien régime, & étouffer dans leur germe les effets de l'heureuſe révolution qui vient de s'opérer ; voici quels étoient les moyens des ariſtocrates. Un même

jour, à la même heure, ils devoient mettre le feu à toutes celles de leurs maifons qui font placées dans les villes, pour les réduire en cendres; par la communication des flammes, ils devoient même laiffer brûler, au moins en partie, leurs femmes & leurs enfans, pour mieux cacher leur jeu. Voilà pour l'incendie. Ils étoient convenus de jetter à la riviere tous les grains qu'ils retireroient de leurs fermes, cens, dixmes & rentes, & de n'affermer à l'avenir qu'à charge de redevances en nature pour faciliter leur opération. Voilà pour la famine. Et, chofe incroyable, il s'étoit trouvé trente gentilshommes Bretons qui, nouveaux Curtius, fe dévouoient pour leur patrie, & alloient à Conftantinople, & même plus loin, s'il eût fallu chercher la pefte pour la rapporter en France, où cette maladie précieufe eût bientôt fait un grand ravage, à caufe de l'extrême population de notre heureufe contrée. Récapitulations. *La nation*, par l'incendie, fe feroit trouvée *fans lieu* & *non fans feu*; par la famine, elle feroit morte de faim; & la pefte lui auroit fait perdre cette prépondérance numérique à laquelle nous devons notre régénération. Rien de mieux combiné que ce plan, qui eût rétabli le defpotifme,

l'ariſtocratie, & tous les fléaux dont nous jouiſſions avant d'être libres.

Lettre de M. de L. B...e pere, au préſident de l'aſſemblée nationale.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Dans le moment où les reſſources de la choſe publique ſont obſtruées, où les amis de la conſtitution rencontrent des obſtacles à chaque pas, par l'embarras des finances, chaque citoyen doit à l'état le tribut de ſes lumieres & de ſes reſſources; mon fils, qui a l'honneur de ſiéger dans l'auguſte aſſemblée que vous préſidez, a eu le bonheur de payer, en pluſieurs occaſions, & d'une maniere non équivoque, le premier tribut; c'eſt à moi d'acquitter le ſecond; je dois d'ailleurs à l'état la fortune dont je jouis, ce qui ſemble m'impoſer un devoir plus direct de venir à ſon ſecours. Vous avez engagé chaque François à dépoſer le quart de ſon revenu ſur l'autel de la patrie; je me ſuis taxé au quart de mon bien. Ce quart eſt, je l'affirme avec vérité, de 15 millions; je me ſoumets à les verſer dans le tréſor public aux époques déſignées.

Ce petit déchet dans ma fortune ſera bien compenſé par la jouiſſance que j'éprouverai en voyant ſans doute mon exemple ſuivi par tous les bons patriotes qui ont acquis leur fortune par la même voie que moi; j'ai d'ailleurs perdu deux fils qui m'auroient coûté à-peu-près cette ſomme; j'ai placé mes autres enfants de maniere à ne me laiſſer aucune inquiétude; l'aîné fera fortune dans le corps légiſlatif, il a tout ce qu'il faut pour cela: de l'eſprit, de l'intrigue, de la ſoupleſſe & de l'argent; l'aîné de mes gendres m'intéreſſe peu, il eſt de race ariſtocrate, & l'eſt lui-même au dernier point; mais je ſuis ſûr des principes de ma fille, il ſera plutôt gâté par elle qu'il ne la gâtera. Quant au petit ci-devant prince de P..x qui va épouſer la ſeconde, ſon pere a pris le bon parti, il a trouvé le moyen de plaire au pouvoir légiſlatif & au pouvoir exécutif à la fois, & tout récemment il a obtenu le même jour l'entrée aux Jacobins, & un appartement aux Thuileries. Je ne l'aurois pas cru ſi adroit, & ſon fils a, dit-on, plus d'eſprit que lui, jugez! le pere me diſoit encore l'autre jour en me le montrant avec une complaiſance paternelle:

Il n'eſt point roi, mon fils, mais il apprend à l'être.

Vous voyez que je dois être tranquille ſur le ſort de mes enfans. Pardon de mon bavardage, monſieur le préſident; mais un pere eſt toujours pere; veuillez faire part à l'aſſemblée, non de ma lettre, mais de mon offre. Puiſſe-t-elle y reconnoître l'élan du patriotiſme le plus pur, & le reſpect dont je ſuis pénétré pour ſa ſageſſe, & les décrets qui en émanent!

Je ſuis avec reſpect,

M. LE PRÉSIDENT,

Votre &c.

Spectacles.

Les boufons françois ont donné, à l'exemple des autres ſpectacles, deux repréſentations pour les pauvres; mais on déſireroit que pendant le beau tems, ils donnaſſent le ſpectacle dans un manege découvert.

Méthode ſûre pour entrer au jardin des Thuileries, ſans cocarde.

Prenez l'air naturel, mais énergique de l'abbé

Maury ; préſentez-vous à la porte vers les dix heures du matin ; frappez fortement avec le marteau, on vous ouvrira, & l'on vous dira que vous n'entrerez point : vous demanderez pourquoi ? — Parce que vous n'avez point de cocarde. — Je n'en porte point. — Pourquoi, s'il vous plaît ? — Parce que je ne veux pas monter la garde. (Alors d'un ton ferme, & en avançant fierement le bras droit) vous direz : *Je ne veux pas vous prendre en traître ; je m'appelle l'abbé Maury*, *rangez-vous.* Et vous entrerez à la vue du ſentinelle ébahi (1).

Projet d'embeliſſement pour la ſalle du manege.

Heureux qui peut réunir dans un projet l'agréable & l'utile ! Celui qui nous a été adreſſé nous paroît remplir ce but ſi déſirable. Il s'agit de changer les deux poëles qui ſont au milieu de la ſalle du manege en deux pompes auxquelles on adaptera deux tuyaux mobiles terminés par une tête d'arroſoir ; deux pompiers ſeront

(1) Vous voudrez bien remarquer que cette maniere de conter, par le dialogue direct, rappelle ce beau vers, qu'on a mis au bas de la ſtatue de M. de Marmontel, après ſon chef-d'œuvre des contes moraux.

J'ai banni du François les dit-il, *les* dit-elle.

chargés du ſervice de chacune de ces pompes, elles épargneront la ſonnette du préſident ; car comme il nous ſemble démontré que le tapage qui a ſouvent lieu dans notre auguſte diette, appartient, ou à l'un des côtés, ou aux deux à la fois, le préſident n'aura qu'un mot à dire : *deux coups de pompe aux ariſtocrates, trois coups de pompe aux enragés*, ou bien *déluge univerſel.* Ses ordres auront une prompte exécution ; & tout le monde ſait que rien ne ſépare auſſi bien que l'eau des combattans hargneux & acharnés : on exceptera toutefois de l'inondation le quartier des impartiaux qui rarement ont des feux à éteindre. Ce projet nous a été adreſſé par M. Morat, chef des pompiers de la bonne ville de Paris ; nous déſirons qu'il ſoit adopté par nos légiſlateurs.
